

BLOC PORTE BATTANT
PIVOTS asservissement séparé**FICHES TECHNIQUES****PIVOTS****SOMMAIRE**

SCHEMA DE PRINCIPE

INSTALLATION PORTE

INSTALLATION ASSERVISSEMENT DAS

TEST ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

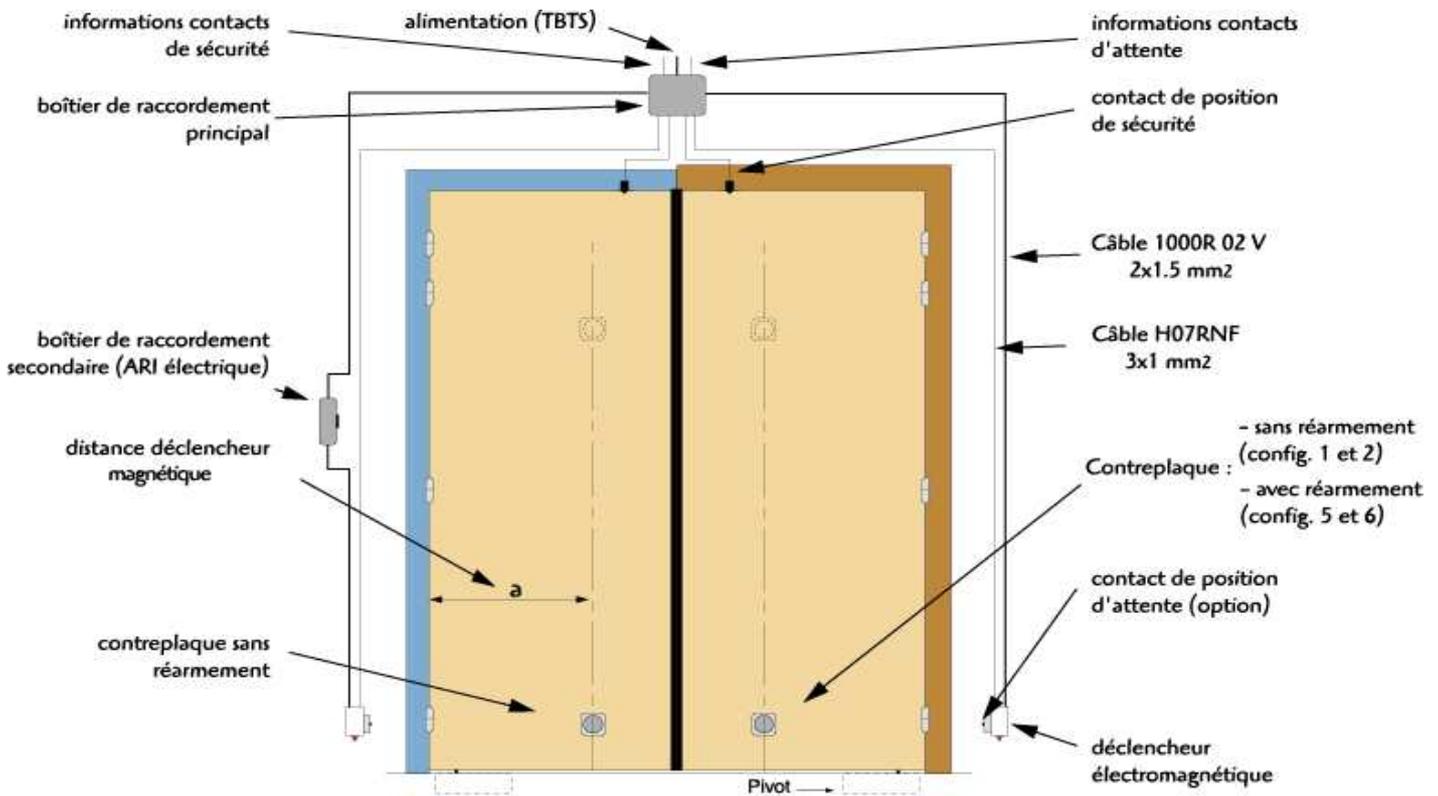
PORTES RESISTANT
AU FEU EN BOIS**BLOCDAS D31WPT01** – Pivots Linteau GRL100 / HB**BLOCDAS D31WPT02** – Pivots Linteau GRL100 / HM**BLOCDAS D31WPT03** – Pivots Linteau JANUS / HB**BLOCDAS D61WPT01** – Pivots Linteau GRL100 / HB**BLOCDAS D61WPT03** – Pivots Linteau Janus / HB**BLOCDAS D91WPR01** – Pivots Linteau GRL100 / HB**BLOCDAS D91WPR03** – Pivots Linteau Janus / HB**BLOCDAS D32WPT01** – Pivots Linteau GRL100 / HB**BLOCDAS D32WPT02** – Pivots Linteau GRL100 / HM**BLOCDAS D32WPT03** – Pivots Linteau Janus / HB**BLOCDAS D62WPT01** – Pivots Linteau GRL100 / HB**BLOCDAS D62WPT03** – Pivots Linteau Janus / HB**BLOCDAS D92WPR01** – Pivots Linteau GRL100 / HB**BLOCDAS D92WPR03** – Pivots Linteau Janus / HB

BLOC PORTE BATTANT PIVOTS asservissement séparé

I – SCHEMA DE PRINCIPE

Le schéma ci-dessous représente un bloc porte battant DAS à deux vantaux ainsi que ses principaux accessoires disponibles. La liste des composants de l'asservissement peut varier en fonction de la configuration considérée.

Cas 1 : avec pivot de sol



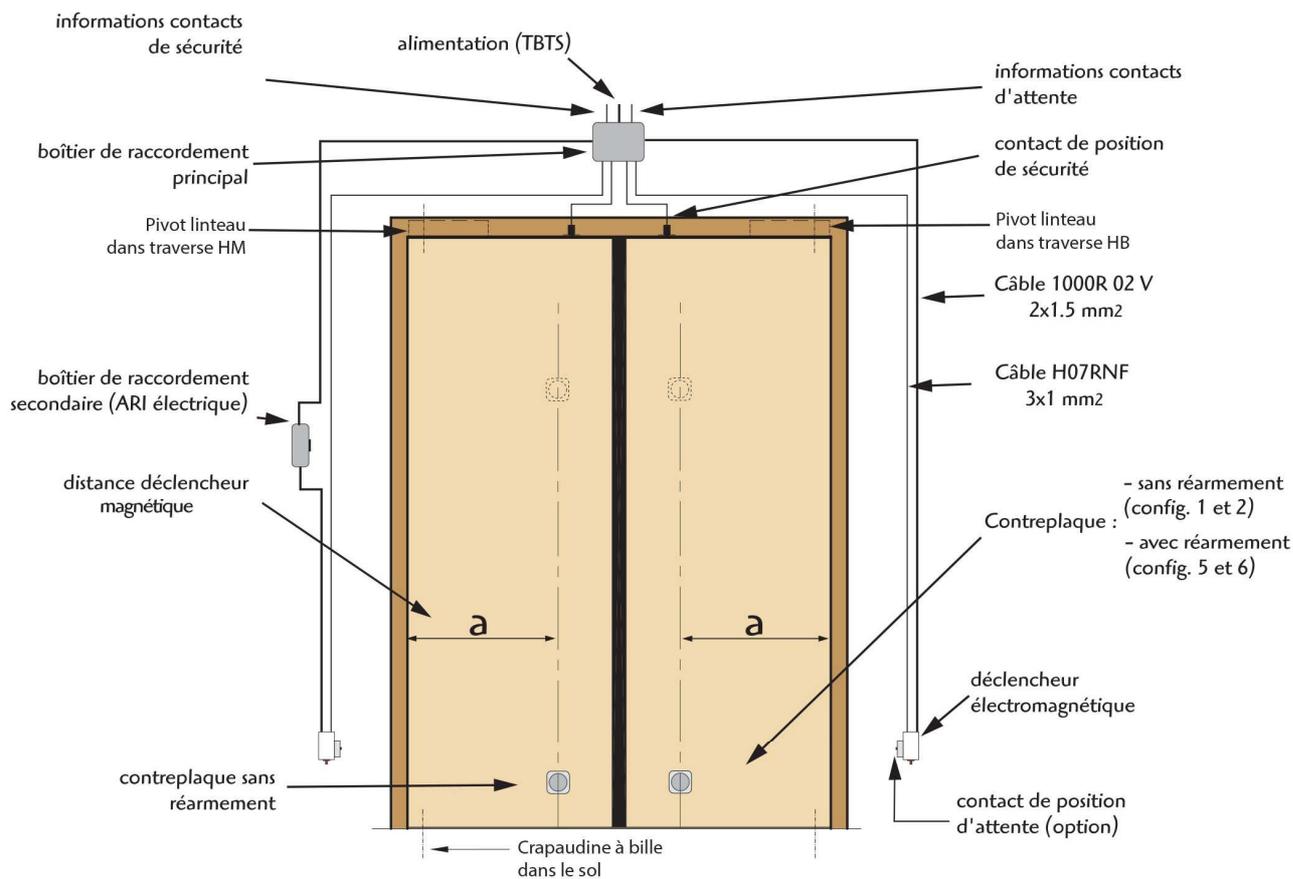
Configuration 3 et 4 - ARI électrique (rupture)

Configuration 1 et 2 - sans ARI (rupture)

Configuration 5 et 6 - ARI mécanique (émission)

BLOC PORTE BATTANT PIVOTS asservissement séparé

Cas 2 : avec pivot encastré dans l' huisserie



Configuration 3 et 4 - ARI électrique (rupture)

Configuration 1 et 2 - sans ARI (rupture)

Configuration 5 et 6 - ARI mécanique (émission)

**BLOC PORTE BATTANT
PIVOTS asservissement séparé****II – INSTALLATION DE LA PORTE**

Les différentes configurations de pose validées sont définies en annexe.

A – Huisserie Métallique – Bois

- Mise en œuvre
 - ◆ Assemblage de l'huissierie (pour huisserie métallique)
 - ◆ Vérifier les dimensions de l'huissierie (Largeur – Hauteur)
 - ◆ Régler l'huissierie en hauteur par rapport au niveau
 - ◆ Régler l'aplomb des montants de l'huissierie
 - ◆ Assurer la fixation de l'huissierie, conformément aux procès-verbaux.

B – Vantail

- Engondage de l'ouvrant

Cas 1 :

- ☒ Ne pas faire dépasser du passage libre l'axe de la penture haute du dormant
- ☒ Positionner la porte en position fermée avec le haut sortant de l'huissierie et l'engonder sur l'axe inférieur du pivot
- ☒ Redresser à la verticale la porte, la tourner à 90° et descendre l'axe de la penture haute du dormant dans le logement prévu de la penture haute réglable du vantail.

Cas 2 :

- ☒ Disposer la porte non alignée par rapport à la traverse du dormant
- ☒ Incliner la porte par rapport à la verticale et la monter sur la crapaudine encastrée dans le sol
- ☒ Rabattre la porte en position verticale et fixer la bride de la penture haute de la porte sur l'axe du pivot monté sur l'huissierie

- Réglage des jeux de fonctionnement (Maxi)

Jeu en hauteur : le jeu nominal à respecter est :

- ☒ en haut de la porte : 3 mm
- ☒ en bas de porte : 5 à 7mm

Jeu latéraux : les jeux nominaux à respecter sont :

 	<h1>NOTICE DE POSE</h1>	Référence : NP-ASVV
		Indice : N
		Application : 08/04/04
		Mise à jour : 20/02/17
<h2>BLOC PORTE BATTANT</h2> <h3>PIVOTS asservissement séparé</h3>		

- ☒ SV coté ouverture 24mm avec joint anti pince doigt
- ☒ SV coté ouverture 6mm avec joint parfumée
- ☒ SV coté rotation 4mm.

- ☒ DV au battement 48mm avec joint Anti Pince Doigt
- ☒ DV au battement 6mm avec joint parfumée
- ☒ DV coté rotation 4mm avec montant et 6mm sans montant.

Cas 1: régler par vis de réglage en haut et en bas l'aplomb et la position longitudinale de la porte par rapport à l'huissierie.

	<p>Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, se réserve le droit de modifier ces contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.</p>	20/02/17
		Page 5 sur 9

 	<h1>NOTICE DE POSE</h1>	Référence	: NP-ASVV
		Indice	: N
		Application	: 08/04/04
		Mise à jour	: 20/02/17
<h2>BLOC PORTE BATTANT</h2> <h3>PIVOTS asservissement séparé</h3>			

III- INSTALLATIONS ASSERVISSEMENT DAS

A – Consigne de mise en œuvre

Le bloc porte et ses équipements doivent être installés en respectant impérativement les règles d'installation définies dans la norme NF S 61-932 ou dans d'autres normes ou textes propres à ce type de matériel, à savoir en particulier :

- La surveillance des lignes de télécommande est obligatoire pour toute commande fonctionnant par émission de courant.
- Les lignes de télécommandes par émission de courant doivent être réalisés , soit en câble de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés, soit en câbles de la catégorie CR1, prévus pour les canalisations fixes.
- Les lignes de télécommandes par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégories C2 (au sens de la norme NF C 32-070) prévus pour les canalisations fixes.
- Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm² pour les câbles monoconducteurs et à 1 mm² pour les câbles multiconducteurs. S'ils sont accessibles au niveau d'accès ZERO, ils doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm².
- La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder 6 m ; leurs liaisons doivent être protégées mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK07 au sens de la norme NF EN 50102.
- Les blocs portes à fermeture automatique doivent être commandés et alimentés à partir de matériels conformes aux normes en vigueur.
- Les opérations d'exploitation, de maintenance et d'entretien périodique des blocs porte à fermeture automatique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur (norme NF S 61-933 en particulier)

	<p>Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, se réserve le droit de modifier ces contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.</p>	<p>20/02/17</p>
		<p>Page 6 sur 9</p>

BLOC PORTE BATTANT PIVOTS asservissement séparé

B – Pose des déclencheurs électromagnétiques

Les distances (a) de pose des déclencheurs électromagnétiques sont indiquées pour information, elles pourront être ajustées au cas par cas pour notamment se rapprocher d'une valeur du tableau, voir chapitre V.

- Le mode fonctionnement (émission ou rupture) et l'alimentation (24 ou 48 Vcc) sont indiqués sur le boîtier
- Le raccordement électrique devra se faire conformément aux schémas ci-dessous avec du câble U1000R02V (2 x 1,5 mm²)
- Les câbles sont maintenus aux boîtiers par des presses étoupes Legrand (réf 980.12 ; 980.32)
- Les déclencheurs électromagnétiques sont équipés de presses étoupes Legrand (réf 980.12 ; 980.32)
- La mise en œuvre des déclencheurs électromagnétiques et des boîtiers de connexion devra se faire avec le bouton poussoir bas.

Largeur vantail	430	530	630	730	830	930	1030	1130	1230
Distance (a)	286	353	420	487	553	620	687	753	820

NOTA :

- Les vis de fixation des contreplaques des ventouses ne doivent pas dépasser les 2/3 de l'épaisseur de la porte

Raccordement des systèmes de fermetures

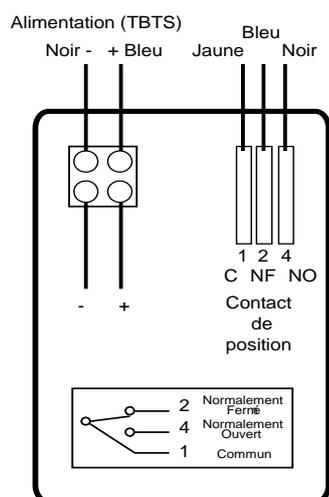
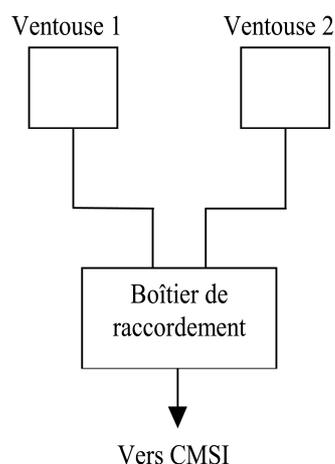
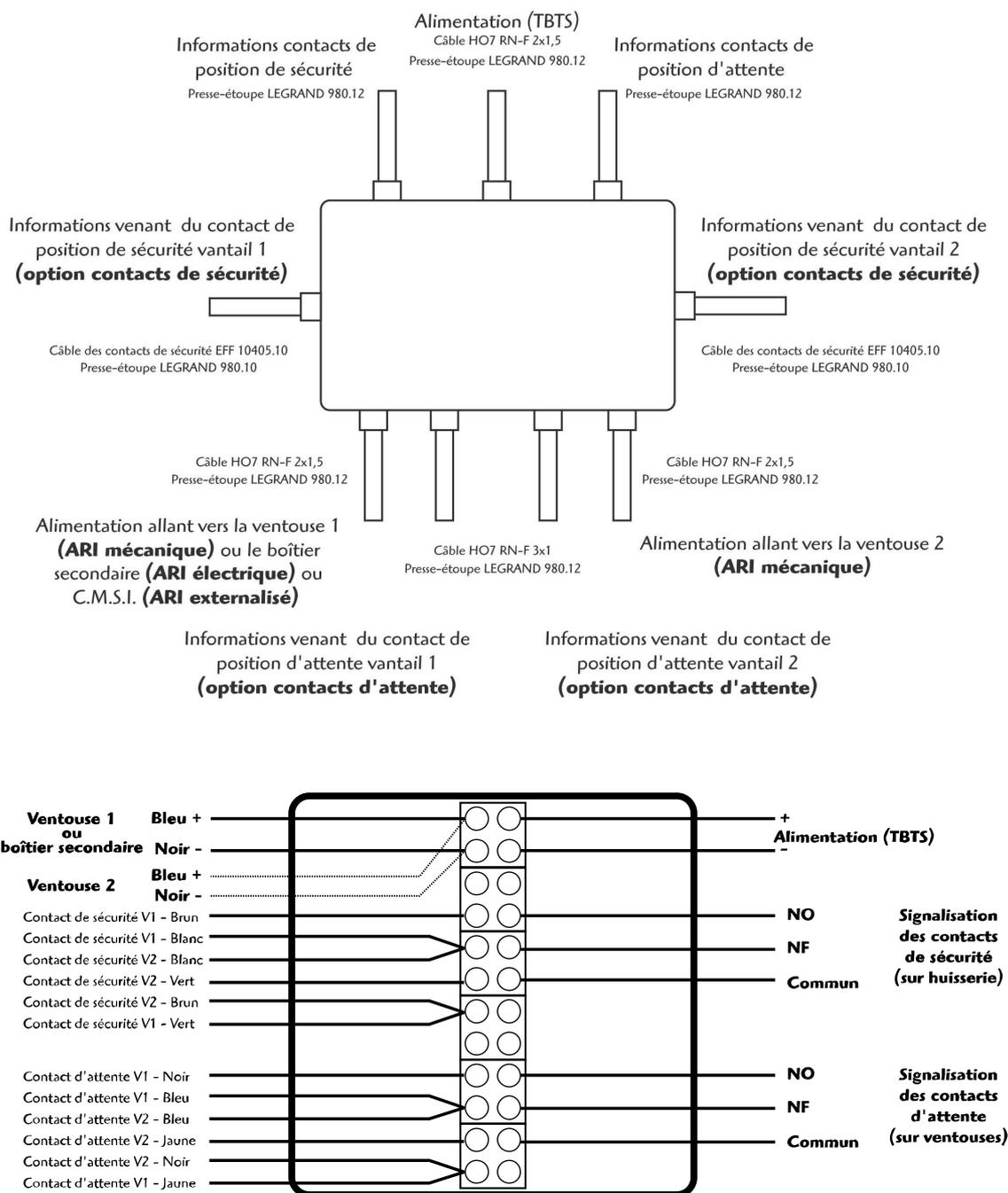


Schéma électrique du branchement ventouses



BLOC PORTE BATTANT PIVOTS asservissement séparé

E – Raccordement principal



BLOC PORTE BATTANT PIVOTS asservissement séparé

IV- TEST ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Contrôle

Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble de l'installation

Simuler une détection incendie par l'intermédiaire du CMSI et vérifier le bon fonctionnement du produit installé

Vérifier que :

- La puissance consommée par le dispositif doit être inférieure à 3.5 Watts pour une tension de 24 ou 48 Volts.
- La commande manuelle permettant de faire céder les ventouses (mode rupture) doit être obtenue, sous l'application d'un couple compris entre 40 Nm et 120 Nm.
- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau 1 :

Largeur recommandée pour la porte (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0 et 4 °		Entre 88 et 92°	Autres angles
	N.m	N.m	N.m	N.m
< 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8
1251 à 1400	54	< 87	18	11
1401 à 1600	87	< 140	29	18

Tableau 1 : Moment de fermeture des DAS

- Lorsque la porte est à simple action avec ou sans blocage par verrouillage en position de sécurité, et d'un modèle prévu pour continuer à servir d'issue après fermeture, le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau 2

Largeur du vantail (mm)	Couple max d'ouverture
< 950	51 N.m
951 à 1100	66 N.m
1101 à 1250	88 N.m
1251 à 1400	139 N.m
1401 à 1600	220 N.m

Tableau 2 : Moment d'ouverture des DAS

Après déclenchement ou après ouverture, la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de l'ordre de télécommande ou du déclenchement de l'auto-commande et que quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. (Exemple : si l'angle d'ouverture de la porte est de 150° alors le temps de fermeture doit être compris entre 15 s et 30 s).

Pas d'entretien particulier. Un contrôle devra être effectué tous les 6 mois afin de déceler toute anomalie pouvant être intervenue pendant l'utilisation. Un graissage régulier des organes de rotation doit être effectué. La maintenance doit être assurée au minimum conformément à la norme NF S 61-933.